Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/08/2022

ENTENTE PROF SPECIALISTES ENF SIDJ - Joueclub rappelle TOBOGGAN A BILLES

- **TOBOGGAN A BILLES**
- Marque : **L'atelier du bois**
- **GTIN 3393143249267 Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **NA**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 01/09/2020**
- Informations complémentaires : **Les jouets classiques en bois sont de plus en plus populaires. Ce toboggan à billes en hêtre offre de multiples possibilités de jeu avec ses 7 objets rotatifs : 4 boules en bois colorées de 4 cm, 1 clown, 1 voiture et 1 anneau "Saturne". Design moderne pour les 5 pistes du toboggan et leurs bords en forme de "Saturne" et ses anneaux colorés. Pour plus de fun ce toboggan possède 5 pistes de descente. Bords arrondis et polis. Développe la motricité, la dextérité, la concentration et la logique de l'enfant. Parfait pour ses apprentissages et son développement. Facile à monter. Seuls les pieds sont à fixer, notice de montage incluse.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Joueclub**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de petite pièces pouvant être ingérées**
- Risques encourus par le consommateur : **Arrêt respiratoire**
- Description complémentaire du risque : **Risque de petite pièces pouvant être ingérées**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 30 novembre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0556696905**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre